

La notion d'usage nocif pour la santé C.I.M 10 (1992)

Mode de consommation d'une substance psychoactive qui est préjudiciable à la santé. Les complications peuvent être physiques ou psychiques.

Le diagnostic repose sur des preuves manifestes que **l'utilisation** d'une ou de plusieurs substances a entraîné des **troubles psychologiques** ou **physiques**.

Ce mode consommation **donne souvent lieu à des critiques** et à souvent des **conséquences sociales négatives**. La désapprobation par autrui, ou par l'environnement culturel, et les conséquences sociales négatives ne suffisent toutefois pas pour faire le diagnostic.

On ne fait pas ce diagnostic quand le sujet présente un syndrome de dépendance, un trouble spécifique lié à l'utilisation d'alcool ou d'autres substances psychoactives.

L'abus de substances psychoactives est caractérisé par **une consommation qui donne lieu à des dommages** dans les domaines **somatiques, psychoaffectifs** ou **sociaux** mais cette définition ne fait pas référence au caractère licite ou illicite des produits.

La notion d'abus de substances psycho-actives D.S.M. IV (1994)

A – Mode d'utilisation inadéquat d'une substance conduisant à une altération du fonctionnement ou à une souffrance cliniquement significatives, caractérisée par la présence d'au moins une des manifestations suivantes au cours d'une période de 12 mois :

- 1. Utilisation répétée** d'une substance conduisant à **l'incapacité de remplir des obligations majeures**, au travail, à l'école ou à la maison (par exemple, absences répétées ou mauvaises performances au travail du fait de l'utilisation de la substance, absence, exclusion temporaires ou définitives de l'école, négligence des enfants ou des tâches ménagères).
- 2. Utilisation répétée** d'une substance dans des **situations où cela peut être physiquement dangereux** (par exemple, lors de la conduite d'une voiture ou en faisant fonctionner une machine alors qu'on est sous l'influence d'une substance).
- 3. Problèmes judiciaires répétés** liés à l'utilisation d'une substance (par exemple, arrestations pour comportement anormal en rapport avec l'utilisation de la substance).
- 4. Utilisation de la substance malgré des problèmes interpersonnels ou sociaux**, persistants ou récurrents, causés ou exacerbés par des effets de la substance (par exemple disputes avec le conjoint à propos des conséquences de l'intoxication, bagarres).

B – Les symptômes n'ont jamais atteint, pour cette classe de substance, les critères de la dépendance à une substance.